

Liberté

Communiqué du Maire

La Courneuve déclare l'urgence climatique et sociale !

Vendredi 9 octobre 2020

Pollution de l'air, bruits des autoroutes, déchets toxiques... Les personnes les plus précaires sont les premières victimes de la crise écologique. Ce sont aussi, comme le rappelle une étude de l'Inserm publiée aujourd'hui, les plus touchées par virus de la COVID-19.



Égalité

Le 8 octobre au soir, le conseil municipal de La Courneuve vote la déclaration d'urgence climatique et sociale.

Considérant que la crise sanitaire actuelle est l'un des premiers grands chocs du dérèglement climatique et de l'érosion de la biodiversité, **considérant qu'une transition écologique juste ne pourra se penser sans s'attaquer directement à la question des inégalités territoriales et sociales**, le conseil municipal de La Courneuve a voté hier une déclaration d'urgence climatique et sociale (voir le texte ci-dessous). À la clé ? Une série d'actions concrètes qui seront menées jusqu'en 2024 dans une démarche participative : rénovation thermique, lutte contre la pollution de l'air, organisation d'une consultation

Fraternité

Hôtel de ville
avenue de la République
93126 La Courneuve cedex
T. 01 49 92 62 75
www.ville-la-courneuve.fr

populaire et d'une conférence communale d'ici 24 mois pour penser avec les habitants une écologie non punitive...

Dans la continuité du combat contre les inégalités territoriales



Le 23 juin dernier, des Courneuvien-ne-s dénoncent le taux de surmortalité sur leur territoire (+ 179,5 pour Plaine Commune, source Insee et Le Monde) lié aux inégalités dans l'accès aux services publics.

La Ville de La Courneuve a porté plainte en 2009 auprès de la Halde pour discrimination territoriale, puis publié l'Atlas des inégalités et organisé les Assises nationales pour l'égalité territoriale en 2019 avec le soutien du Défenseur des Droits. **Avec la déclaration d'urgence climatique et sociale votée le 8 octobre, la municipalité poursuit son combat pour la justice écologique et sociale au sein des territoires oubliés de la République.**

Partagé par nombre de parlementaires, d'élu-e-s locaux de tous bords, d'associations et de citoyennes et citoyens des quartiers populaires et des zones rurales, le combat pour une remise à niveau des moyens de l'État doit être entendu par le gouvernement !

DECLARATION DE L'URGENCE CLIMATIQUE ET SOCIALE

De plus en plus de municipalités et d'intercommunalités déclarent l'urgence climatique. Plaine Commune l'a fait à l'unanimité de son conseil territorial du 9 septembre dernier. Ces engagements sont une bonne chose. Ils s'inscrivent dans la suite des grandes mobilisations citoyennes.

Dans notre planète interconnectée et majoritairement urbaine, **ces déclarations traduisent la volonté du local à contribuer au défi de la transition écologique parce qu'il y a urgence.** Notre municipalité ne peut qu'apporter sa contribution à cette mobilisation des pouvoirs locaux dans le monde afin de faire rapport de force pour faire bouger les lignes du quotidien.

Les nombreux travaux du « Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat » (GIEC) montrent les dangers des dérèglements climatiques pour les femmes, les hommes d'aujourd'hui mais aussi ceux de demain. Le vivant, dans sa diversité, est menacé : il faut agir. Notre ville s'inscrit dans cette ambition depuis plusieurs années. En déclarant, aujourd'hui, l'urgence climatique, nous exprimons qu'on ne peut plus tergiverser. Il en va du présent et de l'avenir de ses habitants. **Notre ville le fait d'autant plus que les premiers qui souffrent du changement climatique sont les catégories modestes, les catégories populaires, les**

femmes, les hommes, les enfants qui vivent dans nos quartiers alors que, comme le montre de nombreuses études, elles et ils en sont les moins contributeurs. C'est pour cela que l'urgence climatique s'accompagne d'une urgence sociale. La transition écologique doit favoriser le mieux vivre de tous, elle ne peut se concevoir que dans la réduction des inégalités sociales et spatiales.

Pour cela, il faut remettre en cause des logiques économiques inégalitaires et écologiquement destructrices. La réduction des inégalités sociales et spatiales dans son action pour favoriser le bien-être est un des piliers nécessaires pour favoriser un engagement des habitants de notre ville dans la nécessaire transition écologique.

L'urgence climatique et sociale que nous avons voté en Conseil municipal s'inscrit dans l'ensemble de ces dimensions environnementales et sociales et reprend la dynamique de nos engagements environnementaux et sociaux.

De ce fait, la Ville de La Courneuve :

Déclare l'urgence climatique et sociale à La Courneuve en réponse à la menace qui pèse sur notre territoire, l'humanité et le monde naturel, en liant constamment écologie, lutte contre les inégalités sociales, démocratie et lutte contre les discriminations,

S'engage à tenir compte toujours plus de l'urgence climatique et sociale dans les politiques municipales, d'agir toujours plus pour la justice climatique et l'égalité des territoires,

S'engage à créer une mission d'information et d'évaluation concernant les dépenses énergétiques réelles des bâtiments construits ou à construire sur le territoire de la commune.

S'engage à informer et mobiliser ses habitants sur la crise climatique et environnementale,

Propose que dans un maximum de 24 mois se tienne une conférence communale pour le développement durable, préparée de manière participative dans l'ensemble de la ville. Elle aura comme ambition de construire, avec l'ensemble des habitants et des usagers de la ville, de nouvelles avancées pour La Courneuve et de faire que la transition écologique favorise la justice climatique pour toutes et tous.

S'engage à peser de tout son poids, avec Plaine Commune, pour faire de la Métropole du Grand Paris un territoire polycentrique favorisant les liens de « proximité » et le « droit à la ville », **y compris dans le cadre de la mise en place de la Zone à Faible Emission (ZFE), cette dernière nécessitant des aides spécifiques ouvertes à toutes et tous,**

Il est également proposé de décider la mise en place des engagements suivants pour le climat et la solidarité pour le mandat 2020-2026 :

- **lutter contre les nuisances autoroutières et exiger la mise en place de dispositifs anti-bruits ainsi que la réduction de la vitesse sur ces axes à 70 km/h**

- lutter contre la précarité énergétique des habitant-e-s dans l'immobilier public et privé, via un plan de rénovation énergétique et via une mobilisation forte auprès des bailleurs
- poursuivre la rénovation énergétique des bâtiments municipaux
- mettre en place le transport scolaire gratuit
- privilégier les circuits courts et le bio, l'agriculture urbaine, les jardins partagés, et une alimentation de qualité dans les cantines
- faciliter l'usage du vélo
- expérimenter un revenu minimum courneuvien garanti
- planter 2024 arbres d'ici 2024
- créer un guichet unique de la mobilité pour accompagner les habitant.e.s dans l'acquisition d'un véhicule plus propre
- améliorer le cadre de vie, notamment en instaurant un plan local de gestion et de réduction des déchets
- créer des emplois en développant l'industrie verte
- sortir d'un système éducatif qui reproduit les inégalités au lieu de les corriger
- valoriser la diversité de notre ville-monde, notamment grâce à notre partenariat avec l'UNAOOC (L'Alliance des civilisations des Nations unies)
- partager les pouvoirs de faire et de décider, notamment via la mise en place d'un référendum courneuvien qui se prononcera sur les enjeux climatiques et sociaux
- mesurer le bilan carbone / énergétique des projets de la Ville dès qu'ils ont un impact

Il est également proposé de **donner la priorité à l'aménagement durable créateur de proximités et d'accessibilités douces** pour favoriser l'accès aux services publics et notamment pour recréer un véritable centre-ville courneuvien rendant la ville moins impactante pour le climat :

- en finalisant la réalisation de la passerelle au-dessus de l'A1 pour créer un accès direct au Parc de La Courneuve
- en reconvertissant les usines KDI en centre-ville écoresponsable

- en reconvertissant les usines Babcock en nouveau quartier
- en développant la nature et l'eau en ville pour lutter contre le réchauffement climatique et les canicules, pour protéger et développer la biodiversité
- en accompagnant l'arrivée de la gare des Six-Routes et du Grand Paris express, en veillant à ce que les Jeux Olympiques et Paralympiques 2024 donnent un héritage écologique et social
- en aidant au développement des industries vertes dans les zones industrielles de la Ville, dont la zone industrielle Mermoz
- en mettant en œuvre un budget participatif contribuant au bien-être écologique et social.